

CHANGEMENT D'ORGANISATION DU SERVICE DE COMMUNICATION DES DOCUMENTS DU MAGASIN DE LIVRES

À partir du **lundi 5 mai 2025**, le fonctionnement du service de communication des documents conservés en magasin évolue

Nouveaux horaires de communication

Les documents sont désormais communiqués aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 9h à 18h
 - Le samedi de 9h à 12h
-

Nouvelle procédure de demande

Les bulletins de demande sont à déposer au **bureau d'accueil** de la BU Droit-Lettres

Afin de garantir un service fluide, **les demandes sont traitées deux fois par heure**, avec un temps de traitement garanti inférieur à **45 minutes**

Attention : la dernière levée des bulletins a lieu à **17h35 du lundi au vendredi et à 11h35 le samedi**

Toute demande déposée hors délai sera traitée le matin du jour ouvré qui suit

Conservation des documents

Les documents demandés sont conservés à votre disposition pendant 5 jours au bureau d'accueil

Passé ce délai, ils sont retournés en magasin

N'hésitez pas à nous solliciter pour toute précision
Merci de votre compréhension